



TRAVAILLER ENSEMBLE au sein d'une collectivité sur les thématiques : **Climat, Air, Énergie et Économie Circulaire**

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME 20, avenue du Grésillé | BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Pierre GALIO – Service Consommation Responsable, ADEME

Référent technique : Jerry SCHMIDT – Service des Politiques Territoriales, ADEME

Coordination technique et éditoriale : Céline PELLERIN, AKTECO

Rédactrice : Céline PELLERIN, AKTECO

Crédits photo : Shutterstock et Sous un autre angle, Muriel Le CHÊNE

Création graphique : Atelier Chap'ti

EAN numérique : 9791029720451

Référence ADEME : 011974

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, juin 2023

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art. L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Plusieurs démarches environnementales sont portées par les collectivités. Créer des projets intégrant toutes les questions environnementales, œuvrer conjointement à la préservation de notre planète et à la transition écologique, c'est avant tout savoir travailler ensemble. Mais comment ?



TRAVAILLER ENSEMBLE AU SEIN D'UNE COLLECTIVITÉ SUR LES THÉMATIQUES : CLIMAT, AIR, ÉNERGIE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉMARCHE TERRITORIALE

Une démarche territoriale en faveur de la transition écologique est définie par une stratégie, des objectifs et un plan d'actions visant à **répondre aux défis environnementaux, économiques, culturels et sociaux du territoire**, dans une dynamique d'amélioration continue. Elle **est animée par une collectivité et construite avec un ensemble varié d'acteurs d'un territoire**.

Elle doit garantir la cohérence de l'action publique pour mener une transition écologique et présente ainsi une forte valeur ajoutée par rapport au pilotage des politiques sectorielles menées séparément. Elle s'appuie sur l'analyse transversale des différents défis environnementaux en lien avec les autres enjeux et les ressources du territoire.

**TRAVAILLER ENSEMBLE ?
C'EST PRENDRE EN COMPTE TOUTES
LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES
(ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES,
ÉCONOMIQUES...) COMME SOCLE COMMUN
ET CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE GLOBALE
COHÉRENTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE.**

QUELS ENJEUX ?

La transition écologique relève de plusieurs domaines de compétences des Établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) et peut se décliner dans toutes les politiques de la collectivité. Elle est notamment structurée en partie dans les Plans Climat Air-Énergie Territoriaux (PCAET), les feuilles de route Économie Circulaire ou Plans Locaux de Prévention des Déchets Ménagers (PLPDMA), les Plans d'Alimentation Territoriaux (PAT), les anciens Agendas 21, dans les Projets d'Aménagement et de Développement (PADD), les documents d'urbanisme ou dans une stratégie à part entière de transition écologique et de sobriété.

Ce contexte implique une intégration de plus en plus forte des différents enjeux (qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques), des secteurs (transport, bâtiment, urbanisme...), des thématiques environnementales (climat, qualité de l'air, bruit...) et des acteurs (publics, privés, associatifs).

Les collectivités disposent des compétences pour animer, développer et agir sur les territoires. Elles occupent une place centrale et sont seules légitimes dans la mise en place de politiques publiques environnementales en lien avec les autres acteurs du territoire.

Elles jouent un rôle clé pour orienter le développement de la cité et se doivent d'inscrire la dimension environnementale comme composante de départ de tout projet.

QUELS ATOUTS À TRAVAILLER ENSEMBLE ?

Nous focaliserons ici sur le rapprochement et la convergence des thématiques : **Climat, Air, Énergie (CAE) et Économie Circulaire (ECi)**.

1 - Une cohérence globale des politiques publiques avec un portage commun des projets sur toutes les thématiques environnementales.

2 - L'amélioration de la cohérence et de l'impact des politiques publiques.

Une action crée de la valeur ajoutée sur le territoire (1+1=3) :

- découplage des thématiques et des secteurs pour renforcer l'expertise commune,
- amélioration de l'efficacité et de l'efficience dans l'intervention publique grâce à une vision multifactorielle,
- diminution des effets collatéraux négatifs des politiques entre elles,
- gain de temps en intégrant les enjeux lors des phases de réflexion,
- crédibilité auprès des acteurs du territoire en les approchant dans une démarche coordonnée et non en silo...

3 - Le renforcement du développement local et de l'attractivité du territoire grâce à une meilleure prise en compte des enjeux locaux :

- développement de l'innovation territoriale,
- création de nouvelles filières économiques,
- renforcement de l'identité du territoire grâce à un projet commun,
- développement des liens entre aménagement, protection de l'environnement et qualité de vie,
- développement d'une économie locale plus résiliente...

4 - L'émulation de l'activité du territoire (animation, synergies entre acteurs, créativité, décloisonnement et complémentarité des compétences) :

- facilitation du dialogue des parties prenantes grâce à leur mise en réseau,
- renforcement de l'intelligence territoriale (c'est-à-dire la compréhension des métiers et expertises des autres acteurs)...

5 - Facilitation de l'accès au financement et optimisation des coûts :

- réduction des coûts (économie d'échelle),
- effet de levier (multiplication des bénéficiaires),
- amélioration de la compétitivité,
- élargissement des sources de financement.

RÉGLEMENTATION

2015

Loi NOTRe

Objectifs : renforcement des compétences des collectivités territoriales où les Régions ont des compétences exclusives (développement économique, aménagement du territoire et environnement, gestion des fonds européens...) qui renforce leur rôle de planification et de chef de file de la transition économique et énergétique.

Cette loi oblique à la transversalité du fait du regroupement des compétences.

Depuis 2020

Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Les CRTE répondent à une triple ambition : transition écologique, développement économique et cohésion sociale. Les collectivités territoriales sont au premier rang pour accélérer les dynamiques de transformation. Les thématiques environnementales : Climat, Air, Énergie, Économie Circulaire devraient donc être au cœur des projets de territoire.



DEPUIS 2022, LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE REGROUPE LES DÉMARCHES CAE ET ECI.

L'ARRIVÉE DES CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST UNE OPPORTUNITÉ POUR MIEUX INTÉGRER LES APPROCHES THÉMATIQUES DANS LES PROJETS DE TERRITOIRE.

COMMENT FAIRE ?

La nécessité d'un triple décloisonnement

Le décloisonnement s'opère à la fois par :

- des modalités de travail revisités au sein même de la collectivité, une coopération étroite entre les services, entre les élus, entre les services et les élus et avec les acteurs du territoire ;
- une gouvernance élargie : les acteurs du territoire s'impliquent dans les réflexions, la prise de décision, la mise en œuvre et le suivi du projet de territoire ;
- une prise en compte globale des défis environnementaux (énergie, climat, qualité de l'air et bruit, ressources, déchets et économie circulaire...) et sociaux avec les enjeux du territoire (mobilité, habitat, emplois...).

SOMMAIRE

01 LE CONTEXTE / 05

POURQUOI METTRE EN ŒUVRE DES DÉMARCHES TERRITORIALES TRANSVERSALES ?

02 LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES / 9

COMMENT DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ ?

03 LES OUTILS / 12

LES OUTILS INCONTOURNABLES POUR COMMENCER ET POUR APPROFONDIR

04 LES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN / 14

POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS SUR LA CONSOMMATION PLUS SOBRE ET PLUS RESPONSABLE

01 LE CONTEXTE

POURQUOI METTRE EN ŒUVRE DES DÉMARCHES TERRITORIALES TRANSVERSALES ?

Travailler ensemble à l'échelle d'un territoire, c'est construire une politique de transition écologique efficace.

1.1 POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les politiques publiques existantes à différentes échelles sont des points d'appui pour construire un véritable projet de territoire.

À l'échelle nationale, les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) sont un signal fort visant à mieux intégrer la transition écologique dans les projets de territoires.

L'[Agence Nationale de la Cohésion des Territoires](#) (ANCT) propose aux collectivités des soutiens et des assistances à maîtrise d'ouvrage pour faire émerger des projets locaux de transition.

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) : une démarche territoriale de planification à l'échelle des régions

Depuis la réforme territoriale aboutissant à la fusion des régions, les Conseils Régionaux ont des compétences exclusives (développement économique, aménagement du territoire et environnement, gestion des fonds européens...). Cela renforce leur rôle de planification et de chef de file de la transition écologique.

Le SRADDET, obligation réglementaire pour les Régions, constitue une démarche qui permet de définir une évolution du territoire formalisée via une stratégie régionale multithématique et concertée. Le document prend en compte des objectifs environnementaux, économiques et sociaux en intégrant différents schémas existants : schéma régional climat-air-énergie (SRCAE), schéma régional de cohérence écologique (SRCE), schéma régional de l'intermodalité (SRI), et plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

Le SRADDET vise également une concertation large à différentes échelles qui se traduit notamment par une co-élaboration du projet en conférence territoriale de l'action publique. Sont ainsi associés de plein droit les représentants de l'Etat, des conseils départementaux, des métropoles, des SCoT et des EPCI ainsi que tout autre organisme identifié par la Région.

Des compétences à l'échelle des EPCI

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM - 2014) et celle de la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe - 2015) ont bouleversé le paysage de l'intercommunalité.

Les EPCI ont été confrontés à des transferts de compétences : gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI), eau et assainissement, élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)...

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial, une démarche fondamentalement transversale

Un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des enjeux climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

Il porte sur l'ensemble des secteurs d'activité d'un territoire (Agriculture, Industrie, Résidentiel, Tertiaire, Transport) et permet de mobiliser et d'impliquer un large panel d'acteurs (entreprises, associations, citoyens).

La stratégie Économie Circulaire, un passage incontournable à l'heure de la sobriété

Une stratégie centrée sur la ressource ne peut être déconnectée du reste des projets de la collectivité. C'est l'essence même de tout projet. Car sans ressource, pas de projet.

L'économie circulaire est un sujet très transversal qui ne peut se limiter au service « gestion des déchets ». Par ailleurs, certaines collectivités ont associé leur stratégie en matière d'économie circulaire au projet de territoire.



1.2 DÉMARCHE TERRITORIALE

Par leurs compétences, les collectivités sont des acteurs clés et légitimes pour animer, développer et agir, avec une mission d'intérêt général, sur leur territoire.

La notion de territoire au centre de la démarche

Le territoire est considéré de manière large ; allant de la région au quartier, le territoire peut correspondre à des limites administratives (EPCI...), fonctionnelles (réseau de chaleur, périmètre de transports urbains ou plan d'approvisionnement biomasse...) ou encore présentant une cohérence particulière (territoire de projet, bassin d'emplois...). Le territoire est également multi-acteurs.

Une véritable opportunité pour les territoires

Dans un contexte de transformations écologiques, énergétiques, numériques, sociales..., les territoires se doivent de réaliser une intégration de plus en plus forte des différents enjeux (environnementaux, sociaux, culturels et économiques) via les compétences des collectivités territoriales (transport, bâtiment, urbanisme...) et avec tous les acteurs (publics, privés, associatifs).

« C'EST UNE OPPORTUNITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE, CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE POUR VOTRE TERRITOIRE. »

Des premières briques vers une démarche territoriale

Les démarches territoriales et de planification existantes, qu'elles soient réglementaires (Plan Local d'Urbanisme, Plan Climat Air Énergie, Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilés...) ou volontaires (Agendas 21, Convention des maires, ex-Cit'ergie...), présentent une forme d'intégration plus ou moins avancée. Celles-ci peuvent servir d'appui structurant à la construction progressive d'une démarche territoriale.

« LES OUTILS DE PLANIFICATION PERMETTENT DE S'INSCRIRE DANS LE TEMPS MOYEN ET LONG ».

La transition énergétique et écologique ne peut plus être déconnectée d'autres enjeux comme les enjeux économiques et sociaux et vice versa au risque de fragiliser le territoire et de le rendre plus vulnérable aux évolutions écologiques, sociologiques et économiques des prochaines décennies.

1.3 OPPORTUNITÉS ET BÉNÉFICES

Différentes compétences complémentaires pour mener la transition écologique cohabitent sur un même territoire.

Pourquoi relier PCAET et Économie circulaire

Ces deux démarches possèdent de nombreux points communs :

- certaines thématiques : éco-exemplarité, production d'énergie, synergies inter-entreprises (EIT), construction, alimentation...
- certains acteurs relais : service Développement Économique, partenaires institutionnels, réseaux, associations...
- certains publics cibles : entreprises et acteurs assimilés, habitants, associations, collectivités...
- des politiques publiques bénéficiaires : développement économique, urbanisme, action sociale, environnement et cadre de vie, formation / insertion, enseignement / éducation, habitat...



Une démarche de transition écologique, s'appuyant sur son PCAET et/ou sa stratégie d'Économie Circulaire, trouve au sein du service « développement économique » un point d'entrée idéal pour mobiliser le tissu économique sur toutes les thématiques.

Opportunité 1 : Améliorer la cohérence et l'impact des politiques publiques

Les démarches territoriales ont pour objectif d'améliorer la cohérence de l'intervention publique, d'augmenter son impact et de créer de la valeur ajoutée par la synergie des réponses aux enjeux.

L'intégration de multiples dimensions au sein de ces démarches vise à garantir une meilleure articulation entre les différentes échelles de collectivités « *cohérence avec les autres territoires et actions publiques* », à nouer des liens entre thématiques, enjeux et secteurs et à assurer une cohérence entre différentes politiques « *décloisonnement des politiques sectorielles* » et ce, sur le long terme.

Avec pour bénéfices :

• De décloisonner les services des collectivités

Les démarches territoriales favorisent la collaboration et le dialogue entre les collectivités, mais aussi intra-collectivités, ainsi que la mise en cohérence des politiques publiques. Elles facilitent la compréhension et la prise en compte des besoins et enjeux à tous les niveaux. Elles encouragent la création ou le renforcement de projets communs. L'engagement de plusieurs niveaux de collectivités en faveur de la transition énergétique amène un échange et un partage d'actions, de questionnements et peut aboutir à la création d'outils communs.

• De décloisonner les thématiques et les secteurs

Pour renforcer l'expertise commune et promouvoir la capitalisation d'expériences et de projets, ces démarches incitent à la mise en réseau des acteurs et permettent de répondre à des questionnements opérationnels en favorisant la mutualisation des connaissances et des retours d'expérience source d'économies d'échelle et de meilleure efficacité de l'action publique.

• D'améliorer l'efficacité et l'efficience dans l'intervention publique.

La vision multifactorielle doit permettre d'optimiser l'intervention publique en donnant du sens et de la cohérence à l'action sur le territoire grâce à une convergence vers des objectifs communs et partagés. Les démarches territoriales ont vocation à diminuer les effets collatéraux négatifs des politiques entre elles et à inscrire la politique dans une dynamique d'amélioration continue. Elles visent à donner de la visibilité sur le moyen et long terme et à favoriser la continuité des projets. « Inscrire les politiques publiques dans la durée et la continuité ».

Opportunité 2 : Renforcer le développement local et l'attractivité du territoire

Comment ? En favorisant par exemple la création de filières locales ou en capitalisant sur les ressources et les atouts pour favoriser des synergies locales. L'image du territoire est ainsi valorisée auprès du grand public et des acteurs économiques, elle est source de fierté des habitants du territoire. L'économie est également dynamisée grâce à la confiance qu'ont les acteurs locaux dans leurs projets. Le territoire s'inscrit dans un développement économique durable et dans l'innovation territoriale.

Avec pour bénéfices :

• De développer l'attractivité

La synergie des acteurs est source d'attractivité et de compétitivité : les démarches territoriales favorisent la collaboration entre les acteurs locaux.

La mise en cohérence des intérêts des acteurs permet l'identification, la mutualisation des ressources, l'innovation territoriale... et *in fine* le développement économique : les partenariats entre acteurs économiques locaux (mutualisation de services, partage / transferts de ressources, économie circulaire) permettent de créer ou maintenir des emplois locaux et de les ancrer dans le territoire. Les acteurs deviennent solidairement associés les uns des autres.

Les collectivités en général et les élus en particulier ont un rôle de catalyseur et de facilitateur dans la mise en relation des acteurs :

- le rôle catalyseur des élus permet de mettre en relation différents acteurs qui ont des besoins communs ;
- les collectivités, en plus d'être facilitatrices, ont intérêt à rester ouvertes aux innovations citoyennes.

• D'aller vers une territorialisation de l'économie en veillant à l'entraide et non à la concurrence entre territoires

Le développement d'une filière locale permet de fixer les richesses sur le territoire plutôt que de les importer (énergie, alimentation, matériaux, savoir-faire etc). Les démarches territoriales s'appuient sur les ressources locales. La valorisation de ces ressources (ex. : matérielles comme le bois et immatérielles comme les savoirs faire locaux) favorise, d'une part, la création de nouvelles filières / de métiers spécifiques et d'autre part la montée en compétences locales non délocalisables. Cela conduit au développement de l'activité économique, de l'emploi local et de l'attractivité du territoire. La ressource redevient le moteur du développement économique.

• De favoriser l'innovation et la valorisation de l'image du territoire.

Les démarches territoriales encouragent l'innovation technique et organisationnelle et conduisent au développement de synergies innovantes entre acteurs et ressources locales. L'implication de différentes parties prenantes dans l'élaboration et la mise en place de ces démarches renforce l'identité territoriale et entraîne la mobilisation des acteurs et leur appropriation du projet de territoire. D'une part, les acteurs économiques se sentent rassurés quant à la pérennité et la rentabilité de leurs actions. D'autre part, les citoyens sont fiers d'appartenir et de contribuer à un territoire « exemplaire ». Ces démarches doivent passer par la concertation et la communication.

• D'améliorer la qualité de vie.

Les démarches territoriales visent à développer les liens entre aménagement, protection de l'environnement et qualité de vie. La réalisation de politiques publiques ne doit pas se faire au détriment d'un de ces domaines.

Opportunité 3 : Stimuler l'animation du territoire et la créativité

Le proverbe « *L'union fait la force* » résume l'un des aspects centraux des démarches territoriales. Le principal bénéfice - et en même temps la principale condition pour mettre en œuvre - des démarches repose sur le fait de s'unir et de travailler « en bonne intelligence » entre échelles territoriales et entre acteurs.

Cela permet de :

- stimuler l'animation du territoire,
- encourager les synergies,
- favoriser la créativité en décloisonnant les compétences et les domaines d'intervention.

Comme dit précédemment : ce type de démarche favorise la collaboration entre acteurs locaux, la gouvernance partagée. Les démarches territoriales nécessitent un changement de posture de la collectivité et encouragent à la pluralité des initiatives.

Enfin, c'est aussi renforcer l'intelligence territoriale, partager des solutions et donner de la solidité / robustesse / crédibilité à la démarche, tout en développant entraide et solidarité entre les territoires. Il est important de considérer le rural et l'urbain comme un écosystème. Certains territoires préfèrent, à juste titre, évoquer la coopération plutôt que la solidarité : il faut sortir du terme de solidarité et parler de coopération.

Comment ?

Cela passe par un travail d'échange et de dialogue de la commune à la Région mais également de la collectivité aux acteurs économiques et aux citoyens.

Les démarches territoriales transforment les effets de bordures en générateur de liens en s'appuyant sur les forces et ressources présentes au sein de chacun des territoires : il faut ré-identifier des logiques gagnant-gagnant entre l'urbain et le rural, mais aussi à l'échelle des bassins de vie.

Opportunité 4 : Faciliter l'accès au financement et optimiser les coûts

Le financement est bien souvent le nerf de la guerre pour la concrétisation des projets territoriaux. Mettre en place une démarche territoriale peut permettre d'accéder à de nouvelles sources de financement, de réduire les coûts et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, comme par exemple pour éviter de refaire plusieurs diagnostics territoriaux ou plusieurs animations avec les acteurs du territoire.

Ainsi, les démarches territoriales permettent les bénéfices suivants :

- Faciliter l'accès à des sources de financement. L'élaboration de démarches territoriales peut permettre d'accéder à des sources de financement spécifiques comme les fonds européens. Elles peuvent contribuer, par l'inscription du territoire dans une stratégie cohérente sur la durée, à attirer différentes sources de financements pour mettre en œuvre des projets.
- Améliorer la compétitivité du territoire en facilitant le partage et la mutualisation des moyens financiers et humains. Elles peuvent contribuer à réduire les coûts (à travers des économies d'échelle notamment) et à favoriser l'effet de levier (multiplication des bénéfices).



02 LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES

COMMENT DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ ?

Sous forme de retours d'expériences, certaines collectivités expérimentent les démarches transversales entre leur Plan Climat Air Énergie et leur stratégie Économie Circulaire.

Les ingrédients pour travailler ensemble sur ces deux démarches sont :

- Les obligations réglementaires ;
- Une gouvernance à partager ;
- Des temps de travail conjoints internes et externes à programmer ;
- Des outils communs.

Les clés de rapprochement se situent aussi au moment de la construction des programmes (stratégie, mobilisation en interne et en externe).

L'ADEME a développé un outil pour aider cette transversalité : le [programme Territoire engagé dans la Transition Écologique](#). Plus de 400 collectivités s'y sont déjà engagées.



3.1 UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE

Rappelons ici que l'élaboration d'un PCAET est obligatoire pour toute intercommunalité à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants (EPCI "obligés"). Elle est également proposée aux intercommunalités plus petites (on parle alors de PCAET volontaire). Il est possible sous certaines conditions de réaliser un PCAET à l'échelle d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), voire même d'intégrer le PCAET dans un SCoT.

Tandis que la stratégie d'économie circulaire est une démarche volontaire, souvent en lien avec le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPDMA), lui-même obligatoire depuis 2012 pour les collectivités ayant la compétence collecte des déchets.

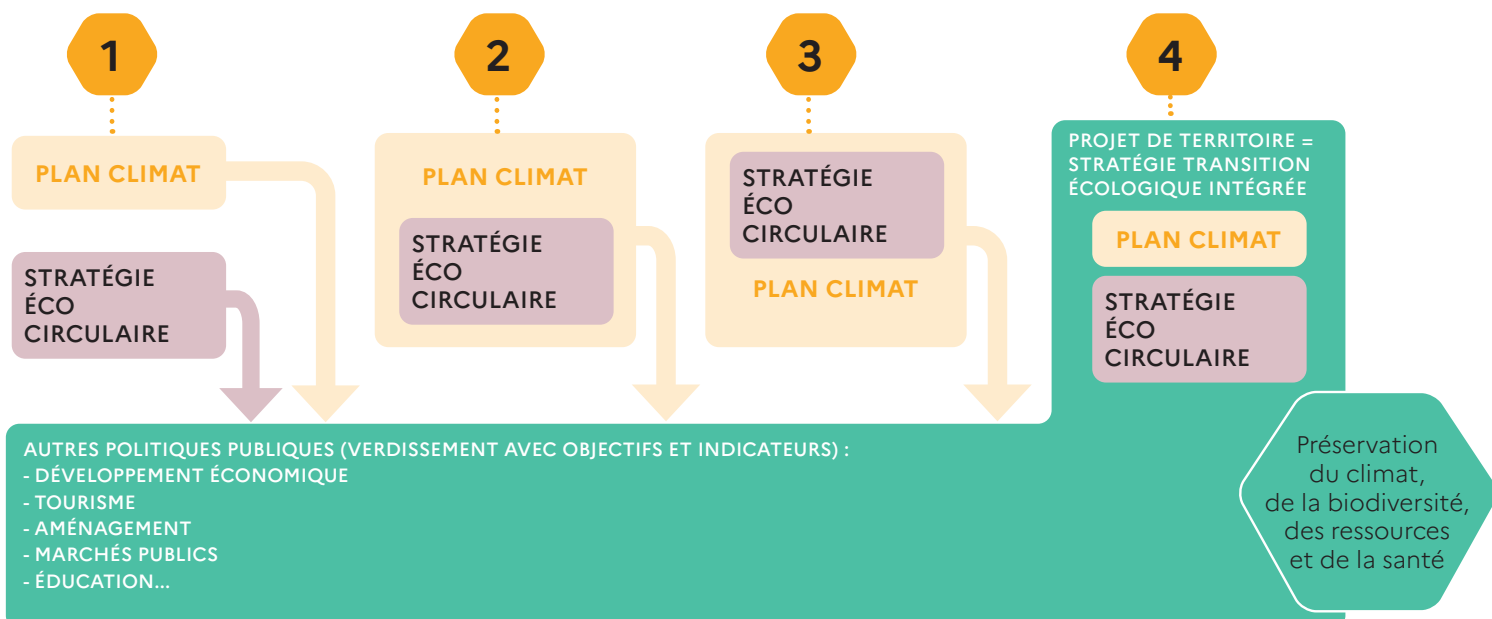
Comment relier ces deux programmes ?

Voici 4 possibilités pour illustrer l'intégration des stratégies Climat-Air-Energie et Économie Circulaire dans l'ensemble des politiques de la collectivité.

Dans le premier cas, le Plan Climat-Air-Energie (PCAET) et la stratégie Économie Circulaire (ECI) sont construits séparément et contribuent ensemble aux autres politiques publiques de la collectivité.

Dans les second et troisième cas, le PCAET ou la stratégie ECI sont le contenant de l'autre. Le PCAET peut intégrer la stratégie Économie Circulaire dans son chapitre sur les déchets en ouvrant à la thématique de la ressource. Ou, à l'inverse, la stratégie ECI peut accueillir le PCAET, considérant ainsi comme primordial la question de la ressource (eau, air, énergie...) dans tous les projets. Cette dernière manière d'articuler, est plus rare mais reste justifiable par le fait que la ressource est le point de départ de toute activité.

Enfin, le projet de territoire peut intégrer les deux, créant une réelle dynamique de transition écologique.



POLITIQUES INTÉGRÉES PONTIVY COMMUNAUTÉ

Le programme d'économie circulaire de Pontivy Communauté est imbriqué dans le PCAET.

Le PCAET a intégré l'ECI dans son plan d'actions en reprenant les actions emblématique du programme territoire économie en ressources (TER). Ces deux projets sont considérés comme transversaux avec des dynamiques communes et complémentaires. La gouvernance se veut être, à terme, commune aux deux projets.



3.2 GOUVERNANCE PARTAGÉE

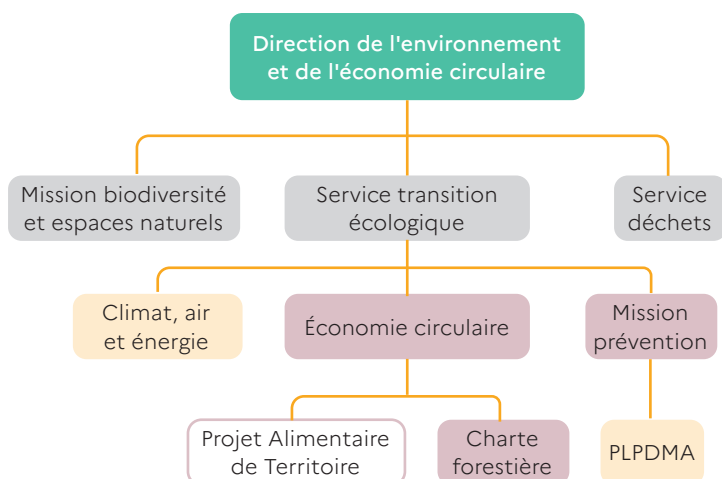
L'importance de l'organigramme

En ayant un service dédié à la transition et réunissant tous les enjeux environnementaux, le portage politique est peut être plus simple pour assurer le pilotage de projets transversaux, coordonner plusieurs politiques et animer la transformation de la collectivité.

PROJETS TRANSVERSAUX À LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

À Loire Forez Agglomération, le programme et la vision politique ont dicté la mise en place d'un organigramme opérationnel, avec un service dédié au sujet de la transition écologique. Ainsi, ce service est directement porteur de certains projets transversaux et indirectement service support pour les autres parties prenantes internes de l'agglomération.

Cet organigramme permet aussi de justifier le changement de paradigme au niveau notamment de la prévention des déchets, plus fortement rattachée à des logiques d'économie circulaire.



En mutualisant les instances de pilotage stratégique

Les enjeux entre PCAET et ECI sont communs. Ainsi, par soucis d'efficacité, certaines collectivités ont mutualisé en interne le pilotage de leurs stratégies « PCAET » et « ECI ». Par contre, le pilotage technique reste souvent séparé.

COLLABORATION INTER-SERVICES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BOURGES

L'outil développé par l'ADEME, à savoir le référentiel Economie circulaire du programme Territoire Engagé Transition Ecologique, a permis à la CA de Bourges de dresser un constat de besoin de transversalité.

Via une animation dédiée, le renseignement des différentes rubriques de l'outil a permis de créer un espace de dialogue entre les directions qui n'avaient pas forcément l'habitude de travailler ensemble sur ce sujet (par exemple : les services développement économique et commande publique).

Par la suite, la CA de Bourges a créé des instances mutualisées pour les deux démarches.

3.3 TEMPS DE TRAVAIL CONJOINTS

Par projet

La thématique « transition écologique » relie les 2 politiques par des enjeux communs. C'est parfois l'occasion d'expérimenter en « mode projet » des actions communes. Le ponctuel devenant régulier au fil du temps. Cela conduit à la création de groupes de travail techniques inter-services, rendant plus pérennes les dynamiques car ne reposant plus sur une seule personne isolée. Plusieurs possibilités : venir enrichir le projet de l'un ou de l'autre service en charge des dimensions CAE ou ECI, ou encore être mobilisé par un autre service comme sur un document d'urbanisme, ou directement développer un projet ensemble comme sur les filières alimentation.



Par opportunité de démarche

Comme avec un Contrat d'objectif Territorial s'appuyant sur les deux volets Climat Air Energie et Economie Circulaire du programme [Territoire engagé dans la transition](#) – ADEME, la collectivité est incitée à réfléchir à sa stratégie globale.

Les outils développés par l'ADEME l'y pousse d'ailleurs. La question de temporalité des démarches y trouve toute sa place.



COOPÉRATION PRIVÉ / PUBLIC POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR

La Ville de Châlons-en-Champagne a souhaité dès 2016 s'inscrire pleinement dans la transition énergétique en envisageant la création d'un réseau de chaleur sur son territoire. Elle était fin 2016 la seule des huit principales villes de plus de 10 000 habitants de l'ex-région Champagne-Ardenne sans réseau de chaleur. Début 2017, elle s'est fait accompagner pour le lancement d'un schéma directeur afin d'appréhender l'intérêt d'un déploiement sur son territoire et d'exploiter une énergie de production locale. Pour confirmer l'intérêt d'un tel déploiement, elle a approché dès janvier 2017 les principaux abonnés potentiels pour déterminer un potentiel de raccordement et au cours du second semestre, du Syvalom et de Luzéal.

Luzéal, première coopérative française de déshydratation, produisant 35 % de la production nationale de luzerne déshydratée souhaitait décarbonner son activité tout en assurant son activité de déshydratation.

Quand au SYVALOM, il bénéficiait jusqu'en mars 2022 d'une recette garantie de vente d'électricité dans le cadre de l'obligation de rachat de l'électricité produite par l'UVE.

Pour porter ensemble ce projet de réseau de chaleur, les 3 entités (ville de Chalon, SYVALOM et Luzéal) ont dû coopérer. Les clés de réussite de cette coopération sont :

- Avoir des méthodologies de travail très cadrées et validées ensemble,
- Se répartir les risques entre les acteurs et avancer ensemble étape par étape,
- Échanger pour partager les difficultés rencontrées,
- Porter politiquement le projet sur le territoire,
- Avoir une bonne écoute et une bonne équipe.

En transcendant les services ou rôles

En s'appuyant sur un historique relationnel, la co-construction d'une démarche conjointe est parfois une évidence. Elle dépasse les logiques de services, de territoire ou de rôles parfois.

LE MANAGEMENT AU SERVICE DE LA TRANSVERSALITÉ LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Le fonctionnement « élu-technicien » peut être amélioré entre les décideurs qui détiennent moins d'expertise et les techniciens plus experts.

Les leviers importants pour faciliter la transition écologique sont :

- une acculturation de tous (au sens, mieux comprendre pour bien décider et bien agir)
- une vision à long terme
- l'engagement individuel et collectif

Pour relever le défi d'une transition partagée, Loire Forez Agglomération, territoire rural de 115 000 habitants, a décidé de mobiliser les agents par :

- 1) le management direct au quotidien de l'équipe du service (**mobiliser, acculturer, accompagner, être à l'écoute... et donner du sens aux missions**),
- 2) le management fonctionnel des autres agents via notamment des propositions d'acculturation, la revue de projet...

L'originalité de la démarche est d'essayer de transformer les hommes et les femmes de la collectivité en prenant exemple sur les outils et les dynamiques des entreprises contributives : RSE, raison d'être, labellisation... Une attention particulière est portée sur le développement personnel des agents en commençant notamment par l'écologie de soi (**prendre soin de soi**) et l'intelligence émotionnelle, compétence souvent jugée non essentielle et non prioritaire par rapport aux compétences techniques. Un agent performant pour accompagner les transitions doit pourtant être aligné dans sa tête, son cœur et son corps.

Loire Forez Agglomération a donc organisé :

- des séances « qui est notre invité(e) mystère » inter-services qui permettent la rencontre avec des acteurs inspirants et des solutions ce qui amène beaucoup de positivité et d'énergie... et une ouverture vers des acteurs que l'on a pas l'habitude de fréquenter.

- des temps « revue de projet » pour que tous soient en capacité de connaître l'avancement des dossiers des uns et des autres (et éventuellement palier à une absence),

- des temps d'acculturation : fresque du climat, mini-débat, conférence...

- des « Team Building » (tournoi estival interne de ping-pong, challenge Ma Petite Planète...) qui permettent à tous de mieux se connaître, de passer concrètement à l'action tout en s'amusant et en échangeant avec les collègues.

- des animations internes « les agents ont du talent » où les agents volontaires organisent sur le temps du midi des ateliers pour les collègues : fabrication de savon liquide, sophrologie...

Les résultats ? Mieux se connaître et se faire confiance pour avoir envie de travailler ensemble, gagner du temps via une délégation indirecte, voir que la transition écologique infuse dans tous les services notamment au travers la commande publique responsable et la communication engageante. Enfin, la transition humaine apporte du sens et de la fierté à l'équipe.



03 LES OUTILS

LES OUTILS INCONTOURNABLES POUR COMMENCER ET POUR APPROFONDIR

LES INCONTOURNABLES POUR COMMENCER

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

L'économie circulaire dans votre région ? Comprendre pour décider

Cette plaquette décrit ou informe sur les principaux enjeux de l'économie circulaire et la place des Régions dans son développement.

<https://www.ademe.fr/economie-circulaire-region-comprendre-decider->

Développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France

Ce guide définit des articulations cohérentes entre les politiques publiques mobilisées en faveur de l'économie circulaire : développement économique, politiques de l'emploi, de la formation, de l'insertion sociale, des transports, de l'aménagement du territoire.

<https://www.ademe.fr/guide-methodologique-developpement-strategies-regionales-deconomie-circulaire-france>

Le SRADDET pour une accélération de la Transition Énergétique et Écologique des régions

Pour que le schéma soit un outil de planification ambitieux et opérationnel, tous les acteurs du territoire doivent faire émerger et suivre dans la durée une stratégie régionale cohérente, équitable, efficiente et durable.

Ce cahier d'acteur de l'ADEME va au-delà des aspects prescriptifs et normatifs et propose un regard sur les mesures opérationnelles du SRADDET et les mesures d'accompagnement et de suivi-évaluation qui pourraient être mises en place. Il recense également les principaux outils et dispositifs de l'ADEME pour accompagner la mise en oeuvre de votre SRADDET.

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/1038-sraddet-pour-une-acceleration-de-la-transition-energetique-et-ecologique-des-regions-le-9791029712586.html>

POUR LES EPCI

Le programme Territoire engagé dans la transition écologique

L'ADEME propose un ensemble d'outils pour les territoires : référentiel, accompagnement personnalisé, mise en réseau, soutien financier, formation, reconnaissance...

<https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr>

Planification et programmation énergétique territoriale



Ce guide propose une méthode et des lignes directrices pour permettre aux territoires, via ses élus et techniciens, de monter en compétence en réalisant une étude de planification et programmation énergétique (EPE).

<https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Changement-climatique/Ressources-climat/Guide-Planification-et-programmation-energetique-territoriale>

PCAET Comprendre, construire et mettre en œuvre



Ce guide opérationnel vise à accompagner la compréhension des nouveautés de la LTECV sur les plans climat. Il a pour but d'introduire tous les thèmes qui sont au cœur des PCAET et de rassembler des liens vers des pistes d'informations complémentaires et détaillées qui sont très nombreuses. Des « Cahiers techniques » et « Compléments » apportent des éléments plus précis et techniques sur différents thèmes abordés.

<https://www.ademe.fr/pcaet-comprendre-construire-mettre-oeuvre>

Mettez des euros dans vos plans climat

Ce guide propose d'utiliser l'analyse coût/efficacité comme outil d'aide à la décision ex-ante en rapportant les impacts GES des mesures d'atténuation des PCAET à leur coût. Ce guide peut également être utilisé pour faire une évaluation à mi-parcours (faire un suivi du PCAET au cours de sa mise en œuvre) ou ex-post (faire un bilan des mesures entreprises pour pouvoir rendre des comptes).

<https://www.ademe.fr/mettez-euros-plans-climat>

03 LES OUTILS

LES OUTILS INCONTOURNABLES POUR COMMENCER ET POUR APPROFONDIR

LES INCONTOURNABLES POUR APPROFONDIR

Guide pour l'élaboration et la conduite des programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)



Guide méthodologique - associé à un Excel de ressources, ce guide s'appuie sur les retours d'expériences de près de 400 territoires engagés dans des programmes locaux de prévention des déchets depuis 2009. Il apporte : les clés pour comprendre et respecter les obligations qui découlent du cadre normatif ; des pistes d'actions éprouvées à mettre en œuvre localement.

<https://www.ademe.fr/elaborer-conduire-succes-plpdma>

Plateforme de l'ADEME dédiée aux expérimentations urbaines

Il s'agit d'une communauté d'expérimentations permettant de relier plusieurs thématiques : économie circulaire, urbanisme, santé...

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr>

OUTIL



TACCT : une démarche complète pour s'adapter au changement climatique

La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités, quelque soient leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire.

<https://tacct.ademe.fr>

ÉTUDES

Évaluation Climat des budgets des collectivités

I4CE a co-construit une méthodologie d'évaluation climat des budgets locaux, avec les Villes de Paris et Lille, les Métropoles de Lille et Lyon, l'Eurométropole de Strasbourg, l'Association des Maires de France, France Urbaine, l'ADEME et EIT Climate KIC.

La construction puis le vote du budget sont des moments clés où s'incarne concrètement la politique climatique d'une collectivité territoriale. I4CE propose une grille d'analyse du budget sous le prisme du climat pour nourrir les débats budgétaires et questionner les dépenses pour les orienter le plus possible vers la transition climatique.

<https://www.i4ce.org/publication/evaluation-climat-des-budgets-des-collectivites-territoriales-guide-methodologique/>

Économie circulaire : un atout pour relever le défi de l'aménagement durable des territoires



Ce livre blanc vise à poser les bases d'une réflexion autour de l'économie circulaire, atout pour la planification et l'aménagement des territoires par le biais d'une exploration. L'ADEME met en lumière des clés pour comprendre, s'interroger, agir et expérimenter le sujet.

<https://www.ademe.fr/economie-circulaire-atout-relever-defi-lamenagement-durable-territoires>

04 LES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS

FORMATIONS

ADEME FORMATION

L'ADEME propose des formations pour les EPCI sur des thèmes variés.

- Acquérir les fondamentaux du changement de comportement

https://formations.ademe.fr/formations_accompagner-le-changement-de-comportement_acquerir-les-fondamentaux-du-changement-de-comportement---espace-ressources- s4911.html

- L'intelligence collective au service des territoires

https://formations.ademe.fr/formations_accompagner-le-changement-de-comportement_l-intelligence-collective-au-service-des-territoires_s4837.html

- Retrouvez toutes les formations ADEME :

https://formations.ademe.fr/formations_f26.html

TRANSITION ECOLOGIQUE TRANSITION EMPLOIS

Créé par le Réseau Action Climat et l'ADEME, TETE est un outil qui permet d'effectuer une estimation des emplois créés à travers des politiques de transition écologique à l'échelle d'un territoire pour chaque année d'ici à 2050.

<https://territoires-emplois.org>

JOURNÉE THÉMATIQUE

Piloté par l'ADEME, les journées A3P sont à portée nationale et regroupe les animateurs en charge de l'économie circulaire (et prévention des déchets) : partage de bonnes pratiques, de connaissances, formations sur des thématiques...

<https://optigede.ademe.fr/reseau-animateurs-prevention>

OPTIGEDE®

Destinée aux collectivités et aux entreprises, OPTIGEDE est une plateforme d'échanges et de diffusion d'outils et de retours d'expériences sur la prévention et la gestion des déchets, et l'économie circulaire.

<https://www.optigede.ademe.fr>



ADEME

Le site institutionnel : www.ademe.fr

La librairie pour retrouver les études, les guides...

www.librairie.ademe.fr



SITES

EXPERURBA

Ce site rassemble toutes les informations sur l'expérimentation de l'ADEME à propos de l'économie circulaire appliquée aux projets urbains et territoriaux et sur des projets d'innovation urbaine plus largement.

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr>

Centre de ressources Territoires & Climat

Centre de ressources sur les PCAET rassemblant des documents de référence, des conseils, les documents des plans climats réalisés en France...

<https://www.territoires-climat.ademe.fr>

RÉSEAU

FLAME : Fédération des Agences Locales de l'Énergie et du Climat

Les ALEC ont pour mission de mobiliser l'ensemble des acteurs des territoires pour accompagner la transition énergétique et le développement de la société selon un nouveau paradigme. Les autorités locales (communes, leur groupement, et les autres échelons territoriaux) constituent la clef de voûte de cette mobilisation.

<https://www.federation-flame.org/les-alec-en-france/>

AIDES

PLATEFORME AGIR

Les aides financières proposées par l'ADEME sont répertoriées sur la plateforme « Agir pour la transition écologique »

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

Les Délégations Régionales de l'ADEME animent des « communautés régionales » sur les démarches énergie – climat. Ces dernières ont des formats, des fréquences, des organisations et des objectifs différentes en fonction des régions. Les objectifs sont nombreux : faciliter les partages d'expériences, favoriser la montée en compétence de tous, créer une dynamique de territoire. Renseignez-vous auprès de votre ADEME régionale.

<https://www.ademe.fr/action-territoriale/laction-territoriale/action-terrain-region>

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

 @ademe

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME **catalyseur** : les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME **expert** : elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME **réfèrent** : elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME **facilitateur** : elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME **ournée vers l'avenir** : elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

Travailler ensemble au sein d'une collectivité sur les thématiques : climat, air, énergie et économie circulaire

En décloisonnant les politiques Climat – Air – Énergie et Économie Circulaire et en les amenant à étudier leurs points de rapprochements, la collectivité gagne en efficacité, en expertise, en identification de synergies... au service de la transition écologique.

Cette synthèse croisant les thématiques Climat – Air – Énergie et Économie Circulaire invite les collectivités à travailler plus efficacement.



POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le centre de ressources économie circulaire et déchets (retours d'expérience, outils...) :
www.optigede.ademe.fr

Découvrez le programme Territoire Engagé Transition Écologique :
www.territoireengagetransitionecologique.ademe.fr

Et les aides et soutiens pour la mise en œuvre de la transition écologique
www.agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/

Abonnez-vous à la newsletter ADEME :
www.infos.ademe.fr
et consultez notre documentation sur :
www.librairie.ademe.fr

Rendez-vous sur le site de la campagne nationale de communication, **Nos objets ont plein d'avenir** :
www.longuevieauxobjets.gouv.fr/collectivite

